



Juin 2026 n°1

Madame, Monsieur, Cher(e)s collègues,

Lors de l'assemblée générale Ville et Aéroport réunie le 21 mai à l'Assemblée nationale, j'ai été élu président de l'association et succède ainsi à Jean-Pierre BLAZY, son président fondateur, dont je salue la qualité du travail conduit depuis plus d'un quart de siècle et la pertinence de ses actions. Je tiens à remercier les membres de l'association pour la confiance accordée. Comme je l'ai déclaré immédiatement après mon élection, je serai le président de l'ensemble des membres de Ville et Aéroport, à l'écoute de chaque territoire, avec la ferme volonté de m'engager à vos côtés dans la recherche de solutions réellement équilibrées pour réduire les inégalités sociales et territoriales autour des aéroports.

Durant ce mandat de trois ans qui vient de m'être confié, je mesure la tâche qui me revient et les enjeux qui sont devant nous : une nouvelle gouvernance à mettre en place et la révision de nos statuts ; une communication repensée ; une représentation plus grande au sein des instances de concertation existantes (ex. : CCE) ; un travail plus étroit avec nos parlementaires et les partenaires institutionnels tels que l'Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires (ACNUSA) et l'Airport Regions Conference (ARC) à Bruxelles ; la nécessité de consolider et d'étendre notre réseau de collectivités sur le plan national autour des principaux aéroports français ; l'importance d'un dialogue régulier avec l'ensemble des acteurs (directions d'aéroports, services de l'État, élus et associations de riverains) sur les différents territoires et la programmation de déplacements sur site ; la formation continue de nos élus afin de leur apporter une expertise sur des sujets souvent techniques ; etc.

Les situations aéroportuaires sont différentes et elles appellent des solutions adaptées : horaires et conditions d'exploitation, optimisation de la navigation aérienne en approche, au sol et au départ ; performances environnementales minimales des aéronefs autorisés à opérer, etc.

Parallèlement, les collectivités territoriales ont la main sur les mesures d'aménagement et d'urbanisme, et elles peuvent agir de concert avec l'État pour réduire et ou compenser financièrement les nuisances ne pouvant être suffisamment réduites.

Ville et Aéroport continuera de jouer son rôle de force de propositions auprès des pouvoirs publics (gouvernement, Cour des comptes, préfets, etc.) en termes d'évolution des règles et des règlements. Il s'agira notamment d'être pro-actif sur la révision des PEB, des PGS et des PPBE, ainsi que sur la stratégie aéroportuaire nationale. Elle informera l'opinion dès que l'actualité l'exige et ses membres sur tous les objectifs et les actions qu'elle entreprend.

Au travail !

Jean-Claude Lemasson,
Président de Ville et Aéroport



Association nationale d'élus